

Le 11 février 2014

PAR COURRIEL ET SDE

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3863-2013 : report de la séance de travail du 13 février 2014 - projet Lecture à distance – Phases 2 et 3

Chère consœur,

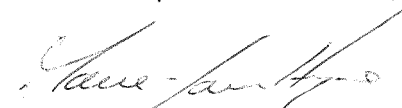
Le Distributeur demande conjointement avec l'intervenante CANWISP de reporter la tenue de la séance de travail prévue le 13 février 2014 aux bureaux de la Régie relativement au dossier mentionné en objet.

La présente demande conjointe est justifiée par le fait que les parties ont entrepris des pourparlers en vue de répondre aux préoccupations des deux parties pour l'exploitation de leurs équipements. Cette séance de travail est spécifique à l'intervention de CANWISP, comme le rappelait la Régie dans décision D-2014-016 où elle rejette la demande de traduction simultanée formulée par un intervenant :

[30] D'une part, la Régie constate que le GRAME n'a soumis aucune demande renseignements portant sur l'enjeu de l'impact de l'utilisation, par le Distributeur, de la bande de RF exempte de licence ISM 900 MHz pour le réseau IMA, sur les services offerts en milieu rural par les fournisseurs d'accès internet sans fil. Or, il s'agit de l'unique enjeu qui sera traité lors de la première séance de travail.

Enfin, nous vous informons que, compte tenu de ce qui précède, CANWISP a accepté de suspendre sa demande de renseignements no. 1.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.



Marie-Josée Hogue
Associée

MJH/sm
c.c. Me Steve Cadrin